



# AUTORISATIONS PARENTALES SEJOUR AU SKI DES 5 EMES

publié le 03/01/2023

URGENT

---

Bonjour,

Rappel car le voyage approchant ...

Les autorisations parentales doivent absolument me parvenir avant le 5 janvier 2023 et elles sont **impératives pour que votre enfant puisse participer au voyage.**

Ces attestations ont été distribuées aux élèves par la vie scolaire avant les vacances et j'ai également envoyé un mail à tous les responsables via Pronote.

N'hésitez pas à joindre le secrétariat si jamais il vous manque ce document que vous pouvez envoyer par mail au secrétariat si besoin.

Cordialement,

Le secrétariat

---



Académie  
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.